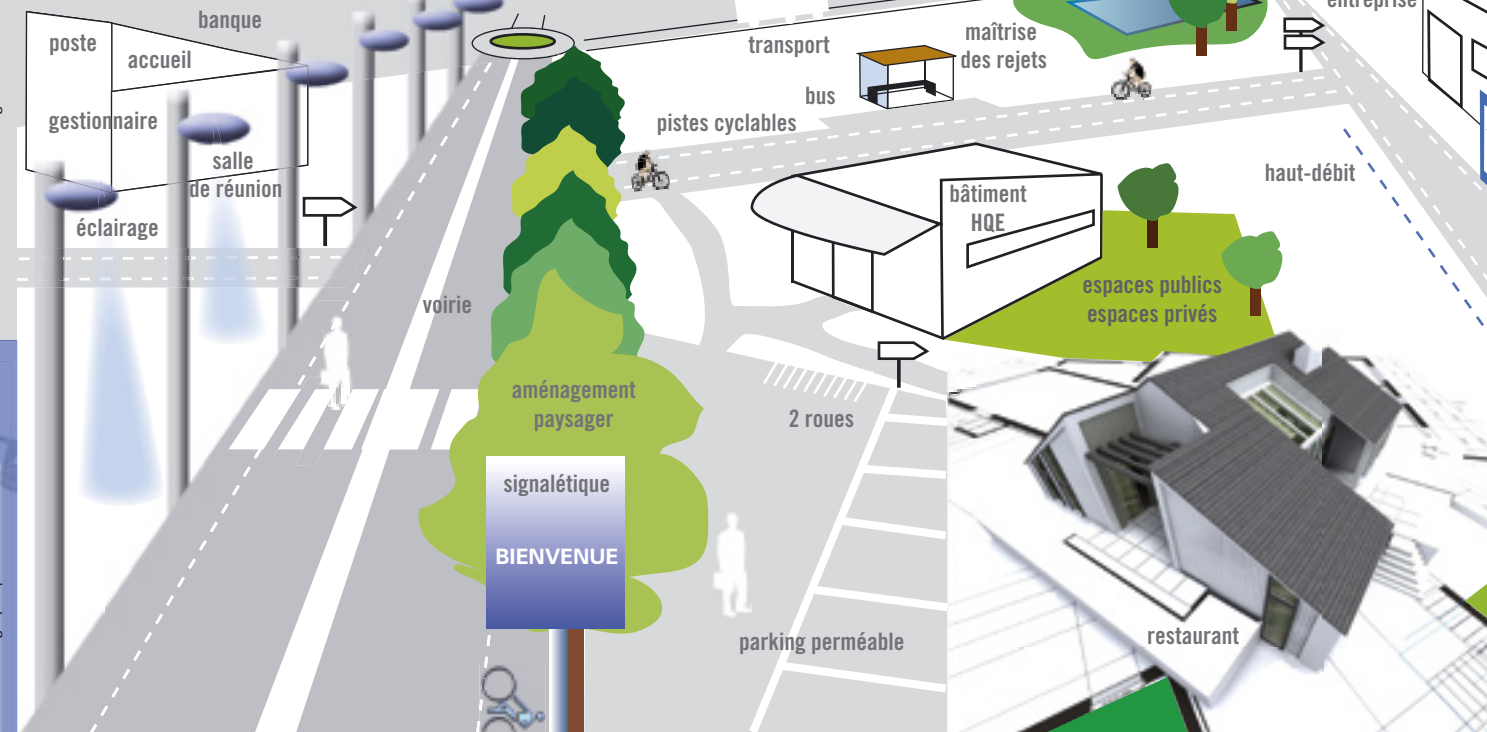


Comment concevoir la qualité d'un parc d'activités ?

Aménagement et services pour le territoire



Création graphique : Studio GIRE Communication - 03 85 47 96 81 - www.studiogire.com

PALME nous sommes : Conseil Régional Nord - Pas de Calais - Lille • Agence Régionale pour l'Environnement de Midi-Pyrénées - Toulouse • Conseil Général de la Loire - St-Etienne • Conseil Général des Vosges - Epinal • EDF - Division Collectivités Territoriales-Paris • Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille Métropole - Lille • Communauté Urbaine de Dunkerque - Dunkerque • Communauté d'Agglomération du Douaisis - Douai • Syndicat Mixte du Parc des Industries Artois-Flandres - Douvrin • Syndival - Boulogne-sur-Mer • Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois - Valenciennes • Communauté d'Agglomération de l'Artois - Bruay-la-Bussière • Communauté de Communes de l'Agglomération Vesulienne - Vesoul • Aulnay Expansion - Aulnay-sous-Bois • SEPAC - Arras • Société d'Economie Mixte d'Aménagement de la Guadeloupe - Les Abymes • Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre - Maubeuge • Communauté d'Agglomération Sicoval Toulouse Sud-Est - Labège • Savoie - Technolac - Le Bourget du Lac • Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême - Angoulême • Communauté de Communes Osartis - Vitry-en-Artois • Société d'Équipement du Territoire de Belfort - Belfort • Europôle Méditerranéen de l'Arbois - Aix-en-Provence • Développement Aménagement Gestion et Service - Dijon • DSA Environnement - Paris • Colorado Architecture et Environnement - Paris • Destim - Vaux-en-Velin • D.Pepin Lehalleur S.A.S - Paris • I.C.N. - Roubaix • Airèle - Douai • Clubs D2C - Paris • Ville de Coquelles - Coquelles • Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut - Wallers Arenberg • Société d'Équipement de la Touraine - Tours • Fondaterra Fondation Européenne pour le développement durable - Versailles • Compagnie Générale des Eaux - Arras • Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard - Montbéliard • ECOPAL - Dunkerque • Communauté de Communes Monts de Flandre Plaine de la Lys - Bailleul • Mines de Potasse d'Alsace - Wittelsheim • Communauté d'Agglomération Dracénoise - Draguignan • Syndicat Mixte du Pôle Aéronautique Bordes Assat - Pau • Roissy Entreprises - Roissy Charles de Gaulle • Yonne Développement - Auxerre • Communauté d'Agglomération du Beauvaisis - Beauvais • Bureau Economique de la Province de Namur - Namur (Belgique) • Conseil Général de Haute-Saône - Vesoul • Communauté de Communes entre Dore et Allier - Lezoux • Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain - Saint-Vulbas • Communauté de Communes Val de Vienne - Aixe sur Vienne • Communauté de Communes de Guéret Saint Vaury - Guéret • Conseil Régional de Franche-Comté - Besançon • Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes - Vannes

l'expérience partagée...

Siège social : 54 rue de la Jonquière - 75017 PARIS
Tél. : 03 21 80 40 20 / 06 24 44 43 11
association.palme@wanadoo.fr

www.palme.asso.fr



informations pratiques

Lieu de la manifestation

IUFM
Chemin Fort Griffon
25000 Besançon



Modalités d'inscription

- Par retour du bulletin d'inscription, valant bon de commande.
- Coût d'inscription : 30 €

Hébergement

- Hébergement à Besançon :
information et réservation : www.besancon-tourisme.com

Confirmation d'inscription et règlement

- A réception de votre bulletin d'inscription nous vous adresserons une confirmation d'inscription, ainsi qu'une facture.

Annulation ou absence

- Le paiement de l'inscription restera pleinement dû en cas d'annulation de votre inscription effectuée après le **1^{er} avril 2007**, ou en cas d'absence le jour de la manifestation.

Demande d'informations complémentaires
06 24 44 43 11 / 06 66 63 26 74

100 places disponibles seront affectées par ordre d'arrivée des inscriptions



affranchir
au tarif
en vigueur

Comment concevoir la qualité d'un parc d'activités ?

Aménagement et services pour le territoire

Association PALME
Garromanche
B.P. 39
62230 OUTREAU

« Comment concevoir la qualité d'un parc d'activités ? » Poser la question en ces termes montre l'évolution qui a eu cours ces dernières années sur cette question de l'aménagement et de la gestion de nos zones d'activités. Si la question reste d'actualité quant à ce que recouvre la notion de « qualité », elle se pose surtout en terme de méthodes et d'outils disponibles !

La qualité s'entend d'abord dans l'aménagement et par la prise en compte environnementale de ces aménagements. Elle s'entend ensuite à travers la question fondamentale de la « gestion » de ces aménagements. Enfin, elle se poursuit par une dynamique d'animation sur le territoire, qui ouvre à la notion de services aux entreprises et aux salariés. Elle induit une démarche d'amélioration continue sur l'ensemble du territoire. Veillons à rester vigilant toutefois ! Face à des valeurs non plus émergentes, mais émergées comme celle de l'environnement, il n'apparaît plus possible de poser la question de l'aménagement du territoire autrement qu'à « la sauce développement durable » !

En relation avec notre adhérent du Conseil Régional de Franche-Comté, nous avons souhaité une journée qui initie à la compréhension de cette notion de qualité attachée aux Parcs d'Activités et aux méthodes mises en œuvre pour y parvenir. Cette journée fera une large part à la présentation et à l'analyse critique d'expériences. « L'expérience partagée » c'est toute la philosophie du réseau PALME, où aménageurs et gestionnaires de parcs d'activités se retrouvent pour confronter et améliorer leurs pratiques de développement durable au service du développement économique des territoires.

Le Franc-Comtois que je suis, espère qu'il sera prophète en son pays... Bonne journée à vous !

Alain FOUSSERET

Président de l'Association Nationale PALME
Vice-Président du Conseil Régional de Franche-Comté

La tenue d'un « Jeudi Palme », journée d'envergure nationale, à Besançon marque notre volonté d'engager la Franche-Comté sur la voie du développement durable, y compris dans l'aménagement de ses parcs d'activités.

Soucieux du maintien du tissu économique et du développement de l'attractivité, je souhaite proposer aux investisseurs régionaux, nationaux et internationaux, des parcs d'activités de qualité où la protection de l'environnement, l'intégration paysagère, la gestion de l'eau et les économies d'énergies sont prises en compte lors des créations, aménagements ou extensions des parcs d'activités.

Offrir des parcs de qualité, c'est aussi se soucier de la performance des entreprises et du bien-être de ceux qui y travaillent. Il convient de porter une attention particulière au développement et à l'amélioration de l'offre en services aux entreprises et aux salariés.

En Franche-Comté, dans le cadre du nouveau Contrat de projets 2007-2013, le Conseil régional apportera son soutien aux parcs d'innovation sur son territoire. Dans le cadre de sa politique en faveur des Pays pour la période 2007-2013, la Région incitera les maîtres d'ouvrage de parcs d'activités à proposer aux PME un niveau de qualité élevé.

Parce que la conception des parcs d'activités de qualité passe aussi par la sensibilisation et la formation des maîtres d'ouvrage et gestionnaires futurs, cette journée se veut être une source d'informations et d'échanges pour les acteurs -à toute échelle- francs-comtois grâce à la présence d'intervenants pour nous faire partager leur expérience en la matière.

Je remercie l'Association Palme d'avoir choisi notre région pour la tenue de cette journée.

Raymond FORNI

Président du Conseil Régional de Franche-Comté

Comment concevoir la qualité d'un parc d'activités ?

BESANÇON . 12 avril 2007

9 h 30

Accueil des participants

10 h 00

Ouverture

Raymond FORNI
Président du Conseil Régional de Franche Comté

Alain FOUSSERET
Président de l'Association Nationale PALME
Vice Président du Conseil Régional de Franche Comté

10 h 20

« Introduction à la journée : **Palme** et le partage d'expériences autour de la qualité des Parc d'Activités »

Joël MONTI
Directeur de PALME

10 h 30

« Evolution des parcs d'activités et définition des enjeux pour demain »

Michel JALLAS
Conseiller Territorial
Agence Française pour les Investissements Internationaux

11 h 00

« Analyse critique d'une expérience. Démarche de qualité sur les parcs d'activités de la Communauté d'Agglomération du Douaisis »

Michel DUROUSSEAU
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

11 h 20

« Une démarche de qualité en milieu rural. Les Parcs d'activités de la Communauté de Communes Osartis à Vitry-en-Artois »

Monique LOOSEN
Directrice du Service Développement Economique
Communauté de Communes Osartis

11 h 40

« Le parc d'activités Sécoïa - Mines de potasse d'Alsace : analyse critique d'une démarche de qualité »

Céline SCHUMPP
Mines de potasse d'Alsace - Parc d'activités Sécoïa

12 h 00

Echanges avec le public

12 h 30

Déjeuner

14 h 00

Table ronde

Vers un paysage plus agréable

« L'aménagement paysager ne se limite pas aux espaces verts. Il s'agit aussi de l'aspect esthétique des bâtiments et des aires de stockage, de l'éclairage, de la signalétique... L'aménagement paysager d'un parc d'activités, participe à l'amélioration du cadre de vie et du bien être au travail »

Qu'entend-t-on par gestion commune des espaces collectifs, par gestion différenciée ? Comment aborder la proximité et l'utilisation des espaces privés et collectifs ?

« L'aménagement du Parc Paysager de Landacres »

Maxime LEGRAND
Communauté d'Agglomération du Boulonnais

« L'éclairage : Le Parc de Belfort/Fontaine cité en exemple ! »

Emmanuel BOUILLIN
Responsable environnement GIE SEM de Franche-Comté

« L'aspect esthétique des bâtiments d'entreprises : Quelles marges de manœuvre ? »

Frédéric PIERROT
Architecte
Colorado - Architecture et Environnement - Paris

Echanges avec le public

15 h 00

Table ronde

L'animation du parc d'activités pour la mise en place de services

« L'offre de services sur les parcs d'activités est un nouveau facteur d'attractivité des entreprises. La mise en place d'une animation permet de détecter les besoins et les attentes des entreprises et des salariés en matière de services »

« Comment identifier les prestations de services à mettre en place »

Jean RAPENNE
Directeur de DSA Environnement - Paris

« L'animation comme démarche fondamentale de mise en place de services sur un parc d'activités ! L'exemple de Savoie Technolac ! »

Jean-Jacques DUCHENE
Directeur Général de Savoie Technolac

Echanges avec le public

« Vers une politique régionale en faveur des parcs d'activités »

Joseph PARENIN
Vice-Président du Conseil Régional de Franche-Comté

Fin de la journée

16 h 00

16 h 30

Je soussigné(e),
M'inscris à la journée « **Comment concevoir la qualité d'un parc d'activités** » le **12 avril 2007** à Besançon.

Droits d'inscription de 30 € :

NomPrénom

FonctionOrganisme

Adresse

Code postal Ville

Adresse de facturation (si différente)

Tél. : Fax :

E-mail

Les droits d'inscription tiennent compte de la participation à la rencontre, et du déjeuner.

L'inscription est obligatoire.

J'ai pris bonne note des informations pratiques figurant dans le programme concernant les modalités d'inscription, d'annulation, que j'accepte.

Date : **2007**

Signature et cachet